



Beauvais, lundi 04 octobre 2010  
COMMUNIQUE DE PRESSE

## **Une intervention volontariste du Conseil général, 100% utile pour le logement dans l'Oise Inauguration de 127 logements locatifs (OPAC de l'Oise)**

**Lundi 4 octobre, à 16h30**

**Rdv 1, rue Martin Luther King – Saint-Just-en-chaussée**

L'inauguration sera suivie de la présentation de l'opération et d'une visite d'un appartement

*Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise, André Vantomme, Président de l'OPAC de l'Oise, Thibaud Viguier, Conseiller régional de Picardie, et Frans Desmedt, Maire de Saint-Just-en-chaussée, inaugureront ce lundi 04 octobre 110 appartements et 17 pavillons locatifs.*

### **> L'OPAC de l'Oise et le Conseil général : un partenariat efficace au service des Isariens**

L'OPAC de l'Oise, premier bailleur de Picardie, a pour partenaire institutionnel et financier le Conseil général de l'Oise (11 millions d'euros de subventions depuis 2004, mais aussi la garantie de tous les emprunts de l'OPAC pour la construction de logements neufs).

Ce partenariat repose sur trois idées fortes : accroître la production de logements (la première attente des Isariens), veiller au bon équilibre territorial de l'offre, conforter l'action sociale et la protection des populations les plus fragiles.

Ici, à Saint-Just-en-chaussée, l'OPAC de l'Oise a mené 3 opérations de constructions de logement social : 62 logements collectifs (32 PLS et 30 PLUS) aux 61 et 67 rue Mangin ; 48 logements collectifs (32 PLS et 16 PLUS) rue Aristide Briand, sur le site des anciens Etablissements Bavart ; et 17 logements individuels (12 PLS et 5 PLUS) rue Pierre Curie. Soit une opération d'un montant total de 12.435.000 euros, financé à hauteur de 655.000 euros par le Conseil général au titre du Fonds départemental d'intervention en faveur du logement et de sa délégation des aides à la pierre.

### **> L'action volontariste du Conseil Général en matière de logement : bien au-delà de ses compétences obligatoires**

Considérant les besoins importants des Isariens, le Conseil général de l'Oise s'est engagé dans le secteur du logement en partenariat avec le Conseil régional de Picardie, au-delà de ses compétences obligatoires :

- *Aide aux bailleurs* : en 2009, le Département de l'Oise a engagé 13 millions d'euros en faveur du logement, pour soutenir la construction de logements sociaux, favoriser l'accession sociale à la propriété et améliorer le cadre de vie des locataires. Soit la création de 843 logements neufs et l'amélioration de 3.000 logements.

- *Production et rénovation de logements* : le Fonds Départemental d'Intervention en faveur du Logement (FDIL), cofinancé par le département (5 M€ annuels) et la région (un total de 34 M€ depuis 5 ans) a déjà abouti à la création de plus de 4.000 logements sociaux et à la rénovation de près de 17.000 autres.

- *Maîtrise du coût du foncier* : l'EPFLO (Etablissement public foncier local de l'Oise) a pour vocation d'acquérir du foncier ou de l'immobilier dans le cadre de projets liés à l'habitat ou au développement économique. Il représente 360 communes couvrant 63% de la population isarienne, et a procédé à l'acquisition, d'ores et déjà, de près de 350 hectares, pour produire plus de 1457 logements. Au total, le plan pluriannuel d'intervention 2009-2013 de l'EPFLO représente 1.802 logements et un investissement minimal de l'EPFLO de 52.000.000 € dont 24.000.000€ pour le logement.